



# La Ville vous informe

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE MATANE

Edition du 16 décembre 2007



Joyeux Noël et une heureuse année 2008!

[www.ville.matane.qc.ca](http://www.ville.matane.qc.ca)

## DÉNEIGEMENT

Officiellement, l'hiver n'est pas encore commencé, et pourtant nous en subissons déjà quelques désagréments. En date de ce jour, le Service de l'entretien du territoire a effectué 1795 voyages de neige, alors que l'an passé à pareille date, il n'y en avait que 500. La différence est énorme et représente des coûts additionnels qui n'étaient pas prévus.

Toujours dans le but de faciliter les opérations de déneigement, la Ville rappelle à tous ses citoyens que le stationnement de nuit est interdit dans les rues, les chemins publics et les terrains de stationnement municipal entre 24 h (minuit) et 7 h, et ce, jusqu'au 31 mars 2008 inclusivement.

Aussi, il est interdit de jeter de la neige dans les rues ou sur les trottoirs. De même, un entrepreneur engagé par un citoyen doit respecter ce règlement. À défaut de se conformer, le citoyen pris en faute encoure l'obligation de nettoyer et une amende est prévue.

Finalement, lors de la cueillette des ordures ménagères ou des matières recyclables, placez votre bac dans l'entrée de la cour plutôt que dans la rue. Tous ces gestes simples contribuent à améliorer les activités de déneigement et à réduire les inconvénients tant pour les citoyens que pour les employés. Merci de votre collaboration.



## NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur Victor Truchon, conseiller du district # 7, a été nommé maire suppléant pour la période du 4 décembre 2007 au 7 avril 2008. Ainsi, en cas d'impossibilité pour Mme Linda Cormier de remplir les devoirs de sa charge, M. Truchon agira à titre de maire. Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Mario Hamilton pour le travail effectué et nous souhaitons bon succès à M. Truchon.



Maire suppléant, monsieur Victor Truchon.

## PAS DE MALBOUFFE POUR LES JEUNES

La Ville de Matane entend être proactive dans la prévention des problèmes de santé liés à la malbouffe chez ses jeunes citoyens. S'inspirant des grands axes du plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, intitulé *Investir pour l'avenir*, la Ville croit qu'elle peut faire sa part.

C'est pourquoi un processus de modification des règlements d'urbanisme est en cours pour interdire l'implantation de nouveaux commerces de restauration dans le secteur de la polyvalente. Cette mesure cadre bien dans l'un des cinq axes d'intervention prioritaires retenus par le Ministère de la Santé, soit de « promouvoir des normes sociales favorables ».

Pour le ministre, « le combat contre la malbouffe passe par l'enseignement des aspects positifs d'une saine alimentation sur la qualité de vie ». Pour la Ville, limiter l'accès trop facile à la malbouffe constitue une action concrète pour promouvoir de saines habitudes de vie.

## BUDGET 2008

Le conseil de ville de Matane présentera son budget 2008, le mercredi 19 décembre, à 20 h, à la salle civique de l'hôtel de ville. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y assister. Nous vous attendons en grand nombre.

## FONDATION MARJORIE

La Ville de Matane appuie les démarches de la Fondation Marjorie pour qu'elle puisse installer ses bureaux à l'intérieur des murs du centre hospitalier de Matane. Les membres du conseil considèrent qu'il est essentiel pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches d'avoir accès à des lieux de rencontre et d'information localisés sous un même toit. De cette façon, la population en général et les personnes directement affectées pourraient plus facilement accéder aux services de la Fondation Marjorie.

## PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

La Ville de Matane signera le renouvellement du protocole d'entente pour les trois prochaines années, soit 2008-2009-2010. Cette entente a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur. Lors des récents événements (débordement de la rivière Matane), la Ville de Matane a pu apprécier l'aide de la Croix-Rouge.

## AVIS IMPORTANT AUX ORGANISMES OU ENTREPRISES

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire rappelle aux organismes ou entreprises qui désirent promouvoir des activités dans « Le Matane en loisirs » printemps/été 2008 que la date limite pour nous faire parvenir les informations est le vendredi 18 janvier 2008. Communiquez avec Joanne Gauthier, au 562-2333 (poste 2071).

## PATINAGE POUR TOUS PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES CENTRE SPORTIF ALAIN-CÔTÉ

Samedi, 22 décembre	19 h à 21 h
Jeu, 27 décembre	13 h 30 à 15 h
Vendredi, 28 décembre	13 h 30 à 15 h
Samedi, 29 décembre	19 h à 21 h
Jeu, 3 janvier	13 h 30 à 15 h
Vendredi, 4 janvier	13 h 30 à 15 h
Samedi, 5 janvier	19 h à 21 h



La mairesse, les membres du conseil et tous les employés municipaux s'unissent pour souhaiter à tous les citoyens de Matane un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année!

